

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS91 (Rect)

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 14

A la seconde phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« des fonds »,

les mots :

« de fonds investis dans les entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision